



Comité de Bridge de l'Orléanais

Siège : 68 Avenue Wilson

41000 BLOIS

Tel : 02.37.31.36.41

Courriel : comite.bridge.orleanais@orange.fr

Site internet : <https://comite-orleanais-bridge.fr/>

Secrétariat : 3, rue Pasteur

28120 Illiers Combray

Compte-Rendu du Conseil Régional du Comité de l'Orléanais Du jeudi 09 septembre au Bridgeur Blois

Ordre du jour : (voir document envoyé avec la convocation)

Vérification des présents et des pouvoirs (voir liste d'émargement)

Rappel : 1 club présent ou représenté = 1 voix

Sur les 40 clubs actifs du Comité :

- ✓ Présents ou représentés : 27 clubs
- ✓ Excusés mais non représentés : 7 clubs
- ✓ Absents, non excusés : 6 clubs

Etaient invités et présents : Mme Martine MARIÉ (vice-présidente de la FFB), M. Thierry de LUNA, (Animateur Pédagogique Régional), M. Bernard CUVILLIER, (Responsable scolaires), M. D DODILLE, (Responsable du Challenge Michel Papin)

Le Bureau Exécutif : Mme Mauricette DANCHAUD, Mme FONDS-BLET, Mme Lucette BOIRE, Mme Simone FLEURIET, M. Alain DUBOUILH, M. Guy GUÉNAIS, Patrick MALBO, M. Alain OPINEL, M. Yves ROBERT, M. Thierry SIMÉON.

Le Pass Sanitaire des participants a été vérifié en préalable à la réunion (application Tous Anti-Covid Vérif)

1. Ratification

À l'unanimité.

2. Trésorerie

- ✓ La saison porte sur 2019-2021,
- ✓ Le Comité a recensé un peu plus de licences que la moyenne nationale.

Rétrocession FFB :

Le comité a bénéficié des rétrocessions de la FFB sur les tournois BBO qui n'ont pu être distribués aux clubs (absence de pseudo ou hors comité) soit 547 € et des tournois du Comité organisés sur Real Bridge (5700 €). (NB : il ne sera pas distribué de points d'expert entre le 8 septembre et le 31 octobre sur les tournois de clubs organisés les après-midis en semaine sur les plateformes en ligne pour inciter les joueurs à retourner dans les clubs).

Au total le résultat reversé par la FFB est positif de 36760 €.

3. Vie du comité

Le Comité et le BE sont restés actifs pendant le confinement et depuis avril 2020. Le BE a repris ses travaux en vue de la saison présente avec la confection du calendrier bouclé au 31 juillet.

- ✓ Mme Lucette BOIRE abandonne le poste de déléguée jeunesse et M. Arnaud GERMAIN, pressenti, refuse,
- ✓ Appel à candidatures pour le poste de délégué Jeunesse, soutenu par M. Bernard CUVILLIER,
- ✓ M. Dominique DESNOYER est remplacé par M. Daniel DODILLE, responsable de la Commission du Challenge Michel Papin,
- ✓ Décès de M. Philippe GROS, Vérificateur aux comptes. M. Pascal FOURGEOT a fait office par intérim et se propose de le remplacer,
- ✓ 2537 licenciés sur les 3600 avaient repris une licence en 2020-2021, soit -25% comparés aux -32% au niveau FFB.
- ✓ Trois clubs ont soumis un dossier pour bénéficier du fonds de solidarité de la FFB, qui ont été refusés. Le Fonds de solidarité est toujours actif et les critères assouplis. Les clubs sont donc invités à refaire une demande maintenant (via le Comité) s'ils le jugent utile.

4. Propositions soumises à vote

- ✓ Deux actions sont proposées pour redistribuer le bénéfice dégagé par les tournois en ligne (36000 €) :
 - *Vers les clubs* : Achat d'un détecteur de CO2 pour tous les clubs de 50 licenciés ou plus et ceux qui en feront la demande
 - *Vers les licenciés* : remboursement de 8 € sur la part Comité de la licence de chaque joueur qui avait pris sa licence en 2020-2021 et l'a reprise avant le 31 décembre 2021.

Les 2 propositions sont acceptées à l'unanimité

- ✓ Commission des compétitions :
 - Pour éviter les déplacements et à cause du possible moindre nombre de participants, certaines compétitions programmées sur 2 weekends (1/2 finale et finale par exemple) seront rassemblées sur le 1er weekend si besoin,
 - Toutes les inscriptions et paiements se feront sur le site de la FFB.

Les 2 propositions sont validées à l'unanimité

- ✓ Commission des finances :

Les documents qui servent aux clubs pour les inscriptions d'équipes et les paiements seront refaits et simplifiés.

 - La part Comité sur les points d'expert reste inchangée,
 - La part FFB sur les licences augmentera de 3 € en 2022-2023,
 - L'indemnisation des arbitres est inchangée,
 - Le tarif des compétitions Dames est corrigé à 36€ + 20€ (ligue) par paires et 50€ + 40€ (ligue) par quatre,
 - Gratuité des compétitions pour les cadets,
 - Le tarif des encarts publicitaires est inchangé. Le bénéfice de 2900 € est parfois constitué d'avoirs. Le Comité achètera des livres qui seront redistribués aux clubs comme lots de leurs fêtes ou festivals.

Les 6 propositions sont validées à l'unanimité

5. Informations des Commissions

- ✓ Enseignement : M. Thierry de LUNA

Peu de clubs pratiquent l'enseignement en ligne.

Un premier stage de moniteurs sera organisé du 25 au 29 octobre au BC Tours à Chambray. 7 inscrits, mais possibilité de 12 à 14 participants. Les candidatures sont toujours ouvertes (niveau 3ème série P minimum),

- ✓ Arbitres : M. Guy GUÉNAIS

- 11 stagiaires ont commencé le stage en 2019 mais ont été interrompus. L'examen aura lieu le 11 décembre après une « remise à niveau »
- Un nouveau stage sera organisé en janvier février. Relancer les candidatures,
- Un stage d'arbitre de comité est organisé gratuitement par la FFB. Les stagiaires s'engagent à arbitrer 3 compétitions à titre gracieux une fois diplômés. DLI 25 septembre.

6. Questions diverses

- ✓ Challenge Michel Papin :

Le Challenge passe à 5 tournois joués au lieu de 10

- ✓ Intervention de Mme Martine MARIÉ, Vice-Présidente de la FFB qui présente les dispositifs d'aide pour inciter les joueurs à retourner jouer en club (simultanés, simultanés de bienvenue, lots aux clubs...)

La séance est clôturée par la présidente à 16h50

Fait à Tours, le 24 septembre 2021

La Secrétaire Générale,

Simone FLEURIET

La Présidente du Comité,

Mauricette DANCHAUD